



# LA MAISON DES LYCÉENS – MDL

*La maison des lycéens est un outil au service des lycéens*

Elle est définie comme un espace d'apprentissage et d'exercice des responsabilités au service de la vie culturelle et sociale du lycée. C'est une association dont le bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) est assuré par des lycéens de plus de 16 ans élus par les membres de l'association.

- Elle finance et organise des actions culturelles et solidaires (semaine des arts, de la solidarité) ou des animations.
- Elle assure des activités périscolaires.

*Ici au lycée, elle gère deux salles en autonomie : une salle de musique et une salle de jeux*



Elle est financée par les cotisations et produits annexes (photos de classes).

**Le montant de la cotisation est fixé à 5 euros à régler par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée. Adhérez pour accéder aux activités de la MDL et participer à la vie lycéenne !**

\*\*\*\*\*



## ASSOCIATION SPORTIVE



L'association sportive du lycée vous propose les activités suivantes :

**BASKET, BADMINTON, MUSCULATION, RAID des lycées (activités de pleine nature).  
REMISE EN FORME, YOGA, ATHLETISME, RUGBY, TENNIS et GOLF**



Si votre enfant pratique une activité que nous ne proposons pas, il peut s'inscrire à l'association, s'entraîner dans son club, et nous nous chargerons de récupérer le planning des compétitions pour qu'il puisse effectuer les différents championnats.



*L'adhésion annuelle à l'association est de 25 € (15, ce qui couvre toutes les activités (à régler à l'inscription ou en septembre de préférence par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée de Milhaud)*

